

ABBÉ BRIEN
CURÉ DE ROCHEFORT-EN-TERRE

NOTICE
SUR NOTRE-DAME
DE LA TRONCHAYE



VANNES
IMPRIMERIE LAFOLYE FRÈRES ET C^{ie}

1924

ABBÉ BRIEN
CURE DE ROCHEFORT-EN-TERRE

FRoyet

NOTICE
SUR NOTRE-DAME
DE LA TRONCHAYE



VANNES
IMPRIMERIE LAFOLYE FRÈRES ET C^{ie}

1924



NOTRE-DAME DE LA TRONCHAYE.

NOTICE

SUR N.-D. DE LA TRONCHAYE

Découverte de la statue et construction de l'église.

Notre-Dame de la Tronchaye est le nom d'une très vieille statue de la Sainte Vierge, vénérée dans l'église de Rochefort-en-Terre.

Cette statue est en bois ; elle représente la Vierge assise, tenant sur ses genoux et allaitant l'Enfant Jésus. Au XV^e siècle, le trône, rongé par le temps, fut remplacé, et la statue elle-même fut recouverte d'un manteau de soie et d'or qui ne laisse paraître que la tête et le bras droit.

D'après la tradition, la statue de Notre-Dame de la Tronchaye fut découverte par une bergère du château de Rochefort dans un vieux tronc d'arbre, et l'église actuelle fut construite pour la recevoir, à l'endroit même de la découverte. C'est ainsi qu'on a toujours expliqué le choix d'un emplacement d'accès si difficile et le nom de la statue elle-même.

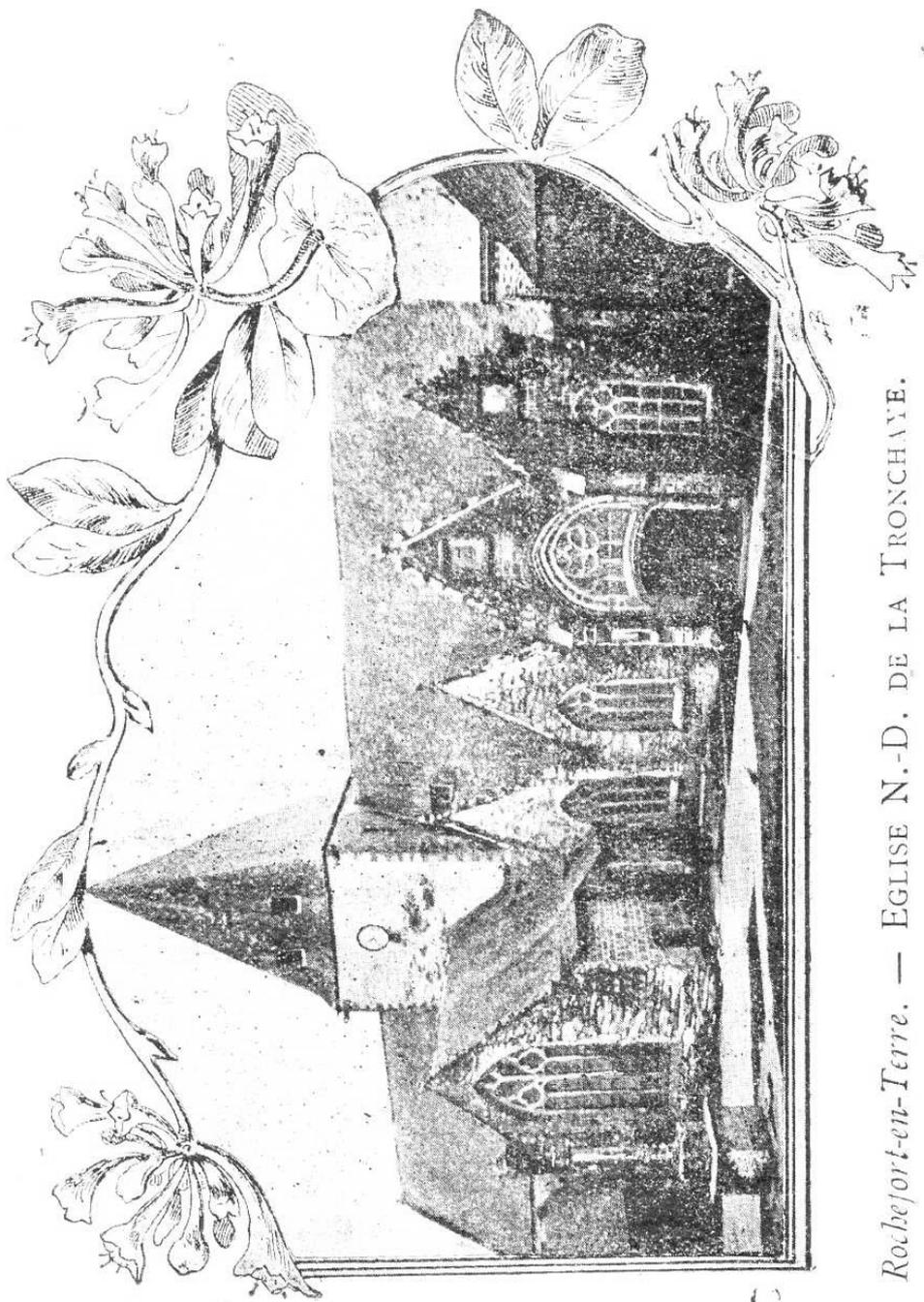
Des faits historiques nombreux semblent bien confirmer cette tradition et même fixer au début du XII^e siècle, l'époque de la découverte.

Les premiers missionnaires chrétiens trouvèrent le pays de Rochefort colonisé par les Romains et fidèle aux dieux de Rome. Il est facile de le constater par les ruines de deux villas romaines, d'un temple, et par la découverte de monnaies romaines et d'un très grand nombre de statues de Vénus. Ayant à déraciner le culte de la déesse impure, les missionnaires devaient tout naturellement commencer par faire connaître la Sainte Vierge, en faire des images, afin d'amener les âmes à Jésus par Marie.

Au X^e siècle, devant l'invasion des Normands qui remontaient sur leurs barques la Vilaine et l'Arz, les habitants s'enfuirent, emportant l'or et les reliques et cachant soigneusement les objets précieux dont ils ne pouvaient se charger. Le dévot serviteur de Marie qui cacha sa statue dans un tronc d'arbre ne revint pas sans doute, et elle resta oubliée dans sa cachette jusqu'au XII^e siècle.

C'est en effet à cette époque que fut construite l'église actuelle où l'antique statue a toujours été vénérée depuis. C'est l'avis des archéologues et des architectes qui l'ont examinée. En dehors des parties reconstruites à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e, elle est du style roman de la dernière période. On le voit par sa tour fortifiée placée sur la croisée du transept et l'emploi simultané du plein-cintre et de l'arc ogival. Enfin les griffes ou pattes que l'on trouve à la base des colonnes sont nettement caractéristiques du XII^e siècle.

D'autre part, il est certain qu'en 1184 Rochefort,



Rocheport-en-Terre. — EGLISE N.-D. DE LA TRONCHAYE.

qui n'était pas paroisse, mais trève de Pluherlin, avait une église, puisqu'à cette date un acte de donation du seigneur Jarnogon de Rochefort aux moines du Prieuré de la Madeleine est signé du vicaire de Rochefort.

Amour des seigneurs de Rochefort pour Notre-Dame de la Tronchaye.

Le XII^e siècle fut le siècle de la Vierge dont saint Bernard prêcha partout la puissance et la miséricordieuse bonté. C'est l'époque où l'on se rendait en foule à ses pardons du Puy et de Chartres. Quelle fut la dévotion des Rochefortais pour la Madone que la Providence semblait offrir à leur vénération dans leur propre pays ? Nulle relation écrite ne nous le dit. Mais si la dévotion du petit peuple pour Notre-Dame de la Tronchaye n'est pas mentionnée pendant le Moyen-Age, il n'en est pas ainsi de celle des comtes de Rochefort. Ils étaient de grands personnages et l'histoire a enregistré les principaux événements de leur vie. Pour beaucoup d'entre eux, on trouve, à l'occasion de leur mort, cette mention : « fut enterré, sur sa demande, dans l'Eglise de Notre-Dame de la Tronchaye ». Il y avait bien d'autres églises dans leur terre qui s'étendait jusqu'à Ancenis ; mais celle de Rochefort était préférée à toutes à cause de la bonne Madone qu'elle abritait. Obligés, par leur titre de chevaliers bannerets, de suivre dans leurs guerres

le duc de Bretagne et le roi de France, et de vivre loin d'elle, ils gardaient l'espoir qu'après leur mort ils reposeraient à ses pieds.

L'un deux, Pierre de Rochefort, maréchal de France, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, après avoir défendu Saint-Denis, repris aux Anglais Dieppe et Harfleur, fut fait prisonnier devant Compiègne en 1438 par Guillaume de Flavy. Celui-ci eut la cruauté de le laisser mourir de faim dans sa prison. Sa barbarie n'alla pourtant pas jusqu'à lui faire repousser la dernière prière du comte : il permit à son neveu de ramener son corps à Rochefort, afin qu'il fût enterré aux pieds de Notre-Dame de la Tronchaye.

La bienheureuse Françoise d'Amboise.

La Bienheureuse Françoise d'Amboise, fille de Marie de Rochefort, eut, comme tous ses ancêtres bretons, une grande dévotion à Notre-Dame de la Tronchaye. Après la mort de son mari, le duc Pierre II, elle se retira d'abord au Bondon, près de Vannes, avec des religieuses Carmélites qu'elle avait fait venir de Liège. Mais, pressée par son père et par le roi Louis XI d'épouser le duc de Savoie, beau-frère du roi, elle vint avec les religieuses ses compagnes dans son château de Rochefort, certaine de trouver près d'une population qui l'aimait une protection assurée contre les entreprises d'un roi capable

de recourir à tous les moyens pour servir sa politique. Le souvenir de la bonne duchesse a été fidèlement gardé dans le pays. On rapporte qu'au lieu de rester dans la chapelle du château, elle aimait à venir prier dans l'église paroissiale et à réciter, devant la statue vénérée, le vieux chapelet de saint Vincent Ferrier, que lui avait légué la duchesse Jeanne de France. Le cardinal Richard raconte, dans la vie de la Bienheureuse, que, voyant qu'aucun prêtre, par crainte de la colère du roi, ne voulait recevoir sa profession religieuse, elle se rendit à l'église paroissiale de Rochefort, accompagnée de toutes les personnes de sa maison. Au moment où son aumônier, Jean Houx, allait donner la sainte communion, elle prononça à haute voix ces paroles : « Dès à présent, je fais vœu à Dieu et à la Vierge Marie du Mont Carmel de garder chasteté sans jamais me marier, Dieu inspirant mon désir de me rendre religieuse, afin de vivre en perpétuelle continence. En signe de quoi je reçois le précieux Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et vous en serez tous témoins. »

Fondation de la Collégiale et réparations de l'église en 1498.

Le comte Jean IV de Rochefort, maréchal de France et de Bretagne, voulut consacrer une partie des sommes considérables que lui avait données sa pupille, Anne de Bretagne, à augmenter la beauté du

culte de Notre-Dame de la Tronchaye. Il commença les réparations de l'église et y fonda une Collégiale. Celle-ci comprenait six chanoines, un doyen et quatre chapelains ou archiprêtres. Le chœur de l'église lui fut exclusivement réservé.

Jusqu'à la Révolution, cette Collégiale assura le service religieux des paroissiens et des pèlerins avec le concours du curé et du Prieuré de Notre-Dame de la Tronchaye qui avait le droit de chanter la messe aux quatre grandes fêtes de l'année.

Claude de Rochefort, maréchal de France, continua l'œuvre que son père Jean IV avait entreprise pour la gloire de Notre-Dame de la Tronchaye. Il assura l'avenir de la Collégiale, creusa un enfeu, près de l'autel, pour lui et pour les siens, et acheva la restauration et l'aménagement de l'église. « AN L'AN 1533 FUST CESTE OUVRE PARFAICTE ».

Rochefort chasse les protestants.

Claude de Rochefort mourut avant d'avoir pu achever la formation religieuse de ses enfants. Restés orphelins tout jeunes, ils furent mal élevés. L'aînée de ses filles, que le peuple appela Guyonne la Folle, se fit protestante pour se venger du pape qui l'avait excommuniée à cause de sa conduite scandaleuse. La seconde, Claude, épousa un des chefs huguenots, François de Coligny, frère de l'amiral.

Malgré les efforts de ces deux femmes pour implan-

ter le protestantisme dans le pays, Rochefort resta inébranlablement attaché à Notre-Dame de la Tronchaye et reconnut d'instinct la fausseté de la nouvelle religion qui n'admettait pas le culte de la Mère de Dieu. Le ministre Philippe Bujan, amené par la comtesse Claude, ne put jamais pénétrer dans l'église. Il dut se contenter de la chapelle du château où il n'avait à son prêche que les petits seigneurs des environs — ceux de la Morinaye et du Brossais — qui avaient peur de la puissante comtesse. Celle-ci déçue alla s'établir dans son château de la Roche-Bernard. Les bourgeois et les artisans de Rochefort profitèrent de son absence pour chasser le pasteur Bujan et ses hobereaux. Ils les poursuivirent pendant deux lieues, jusque dans une maison du seigneur de la Morinaye qu'on appelle encore la Huguenoterie.

Confrérie des agonisants et Congrégation de Notre-Dame de la Tronchaye.

Au commencement de la Révolution française, les archives de la collégiale et de l'église furent brûlées. Ce n'est donc que par la tradition que l'on peut connaître les manifestations de la piété populaire pour Notre-Dame de la Tronchaye. C'est ainsi que l'on sait que les pèlerins, sur des mules et des haquenées, venaient la prier jusque des pays de Rennes, de Nantes et de Vannes, et qu'à certains jours ils étaient si nom-

breux que leurs montures remplissaient les prairies des alentours.

Les dévots de Notre-Dame de la Tronchaye voulurent s'unir pour la prier et s'assurer sa protection pendant leur vie et pour le moment redoutable de leur mort. Deux associations furent fondées en son honneur : une Confrérie de la bonne mort et une Congrégation d'hommes et de femmes. Elles sont toujours restées florissantes jusqu'à ce jour et ont des adhérents dans toute la région.

La date de leur établissement n'est pas connue ; mais leur ancienneté est prouvée par deux bulles pontificales qui ont pu être conservées. L'une d'elles est du pape Clément XI qui accorde une indulgence plénière aux membres de la Confrérie de la bonne mort ; elle est datée de Rome à Sainte-Marie Majeure, le 7 août 1707. Par l'autre, le pape Pie VI accorde à la Congrégation de Notre-Dame de la Tronchaye plusieurs privilèges et indulgences plénières, le 15 juin 1776.

La statue de Notre-Dame de la Tronchaye pendant la Révolution.

Lorsque, aux mauvais jours de la Révolution, les prêtres furent contraints de quitter Rochefort, les uns pour s'exiler, les autres pour se cacher dans un village voisin, on dut aussi cacher une seconde fois la statue de Notre-Dame de la Tronchaye pour la

soustraire aux profanations des révolutionnaires, plus redoutables encore que les Normands. Le sacristain Potier l'enleva pendant la nuit et, au péril de sa vie, la porta à la Ville-Boury où il la cacha dans un lit. Un grand nombre de fidèles très sûrs étaient dans le secret. Ne pouvant aller prier leur sainte patronne à la Ville-Boury sans s'exposer à faire découvrir sa cachette, ils allaient, tantôt seuls, tantôt par groupes, réciter leur chapelet sur la colline qui domine la ferme. Ce fait est attesté par le *Journal du District*. A la date du 16 août 1794, il mentionne que la nuit précédente on a aperçu des processions se déroulant en silence sur les grées voisines de Rochefort ; et l'agent national Le Clainche déclare que ceux qui seront convaincus de participer à ces « menées ténébreuses de l'obscurantisme » seront livrés aux rigueurs de la loi.

Grâces obtenues par Notre-Dame de la Tronchaye.

Après la Révolution, les Rochefortais qui n'avaient jamais cessé de l'aimer et de la prier en secret furent heureux de revenir la prier librement dans son vieux sanctuaire. La plupart de ceux qui l'avaient oubliée ou insultée pendant ces années d'impiété et de folie revinrent aussi vers elle, confiants en sa miséricorde. Les anciens d'aujourd'hui se souviennent d'avoir vu une vieille femme qui passait de longues heures à

l'église : c'était M^{me} Robin-Le Clainche qui priait la Vierge, refuge des pécheurs, dans cette église qu'elle avait profanée par ses chansons obscènes, au temps où elle figurait la Déesse Raison. Tous ceux du pays ont aussi entendu dire, par leurs parents ou leurs grands-parents qui en avaient été témoins, qu'au commencement du siècle dernier, un vieillard venait tous les ans, le soir du 14 août, chanter un cantique d'action de grâces devant la statue de Notre-Dame de la Tronchaye : c'était pour l'accomplissement d'un vœu de son bisaïeul, un couvreur sauvé miraculeusement d'une mort certaine, un jour qu'il travaillait sur la tour de l'église. A son appel éperdu la Vierge répondit aussitôt : un appui inespéré le retint au-dessus du vide. C'est alors qu'il fit vœu de venir tous les ans, à pareil jour, chanter sa reconnaissance à Notre-Dame de la Tronchaye, jusqu'à sa mort, et d'y faire venir ses enfants jusqu'à la quatrième génération.

Les grâces connues du public qui ont été obtenues de nos jours sont trop nombreuses pour qu'on puisse en faire même une simple énumération. Pour comprendre avec quelle générosité la Vierge exauce les prières de ses enfants, il suffit de regarder les décorations, les ex-votos de toute sorte qu'ils ont placés autour de sa statue en signe de reconnaissance pour les grâces de guérison, de préservation et de conversion accordées par elle.

La fête de Notre-Dame de la Tronchaye.

La grande fête de Notre-Dame de la Tronchaye est célébrée le 15 août. Les habitants de Rochefort même, dont elle est la patronne, vont, dès la veille au soir, « souhaiter la fête de Notre-Dame ». Ils le font d'après un cérémonial tout particulier, très ancien et très touchant.

A la tombée de la nuit, pendant que les cloches carillonnent, ils viennent tous à l'église, groupés par familles. Ils passent devant la statue de Notre-Dame de la Tronchaye, et le père, la mère ou le plus jeune des enfants allume un cierge, et chaque groupe va se reformer, pour prier, dans un coin de l'église, qui n'est éclairée ce soir-là que par les cierges qui brûlent devant la statue. Pendant plus d'une heure les jeunes filles chantent inlassablement les cantiques traditionnels, que tous savent et auxquels tous peuvent répondre. Les prêtres ne président pas : ils prient et chantent mêlés aux fidèles. A la fin des chants, chaque famille défile de nouveau, avant de sortir, devant Notre-Dame de la Tronchaye, et l'un de ses membres dépose une offrande au nom de tous.

Si les Rochefortais commencent ainsi la fête dès la veille, c'est qu'ils veulent être les premiers à honorer leur mère et à chanter sa bonté ; mais c'est aussi que le lendemain, ils seront moins libres : toutes les familles auront à recevoir leurs « cousins de la

Mi-Août ». C'est l'expression originale employée ici pour désigner les parents et les amis qui vivent loin de Notre-Dame de la Tronchaye et qui ne manquent jamais, sans de graves raisons, de revenir près d'elle au jour de sa fête. Aux « cousins de la Mi-Août » se joignent les voisins. Ils viennent de toutes les paroisses du canton et des cantons limitrophes : Allaire, Questembert, Malestroit et La Gacilly. La plupart viennent à pied, parfois de très loin ; on en voit même souvent qui viennent pieds nus.

Pendant la procession, quatre jeunes conscrits de Rochefort portent la statue de Notre-Dame de la Tronchaye. Devant elle s'avancent deux longues files d'enfants, de jeunes filles et de femmes ; derrière, à la suite du clergé, marche la foule compacte des jeunes gens et des hommes, chantant à pleine voix les cantiques de Notre-Dame.

Le 15 août 1922, Monseigneur l'Evêque de Vannes, qui présidait cette fête et pouvait ainsi constater le nombre des pèlerins et leur attitude si pleine de foi, leur annonçait son projet de demander pour la statue de Notre-Dame de la Tronchaye l'honneur du couronnement. Il y mettait une condition et demandait à la Vierge de Rochefort de faire un miracle de plus en permettant que fût rendue à sa vieille église sa forme primitive, si belle et si commode qu'une transformation, utile en son temps mais malheureuse, lui avait fait perdre. La condition est remplie : facile en apparence, il a fallu en réalité un miracle pour l'accomplir. Notre-Dame de la Tronchaye l'a fait avec le

concours de ses enfants, toujours généreux et dévoués quand il s'agit de sa gloire.

Tout permet donc maintenant d'espérer avec confiance que la région qui a honoré pendant tant de siècles Notre-Dame de la Tronchaye, et dont la foi a été gardée par elle, aura bientôt, comme les trois autres régions du diocèse, sa Vierge couronnée.

Pendant le tirage de cette Notice arrive la bonne nouvelle que le couronnement tant désiré vient d'être accordé par le Souverain Pontife.

Nilil obstat
J. M. ROYER,
Censor.

Le 30 juillet 1924.

IMPRIMATUR.
Venitiis die 8^a julii 1924.
A. GUILLEVIC,
vic. gén.

